

Département du NORD  
Arrondissement de DUNKERQUE  
Canton d'HAZEBROUCK  
COMMUNE D'HAVERSKERQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 030\_2024**

**Séance du lundi 24 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le lundi vingt-quatre juin à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est réuni exceptionnellement en salle René Cassin, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 17 juin 2024 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

**Étaient présents :** Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Franky SALON, M. Clément WALBROU, Mme Françoise WARNEYS, M. Christophe LOUVEAU, Mme Brigitte DELANNOY, Mme Domitille DENEUVILLE, Conseillers municipaux.

**Étaient excusés :**

Mme Justine DURETETE, conseillère municipale, ayant donné procuration à M. Clément WALBROU ;  
Mme Virginie VASSEUR ayant donné procuration à M. Eddy ROLIN

**Secrétaire de séance : Catherine WILLEMS**

**Fin de la séance : 20h30**

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :



**OBJET : SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
FLANDRE-LYS –BUSAGE DE FOSSÉS.**

**VU :**

Le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5214-16 V ;

La délibération du 28 mars 2019 relative à l'attribution d'un fonds de concours exceptionnel (dénommé 2019/75), aide à l'investissement des communes membres modifiée par délibération du Conseil communautaire en date du 18 juin 2020 ;

La délibération du Conseil communautaire n°2020D051 - Finances, mutualisation, transferts de charges - Attribution d'un Fonds de Concours aux communes membres, dénommé Mandat 2020-2026/01 en date du 15 octobre 2020 ;

La délibération du conseil communautaire de la CCFL n °2021D130 en date du 29 juin 2021 portant modification des conditions d'attribution du fond de concours aux communes membres ;

La nécessité de buser les fossés de la rue du moulin et de la rue cronde ;

Un premier devis permet d'estimer le montant de ces dépenses à 34 318.25 € et sollicite un fond de concours à 17 159.12€

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu le rapport de M. Eddy ROLIN, Maire-Adjoint ;**

**Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité de :  
(15 voix POUR)**

- **SOLLICITER** le fond de concours auprès de la CCFL pour les dépenses liées au busage de fossés de la commune ;
- **AUTORISER** Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

**Jocelyne DURUT,**  
Maire d'HAVERSKERQUE

